

Merci de votre vigilance quant au respect des normes sanitaires « ...laisser libres deux sièges entre chaque personne ou entité familiale et de n'occuper qu'une rangée sur deux » (ou équivalence 1 personne pour 4 m²).

REPRISE DES CÉLÉBRATIONS DANS LES ÉGLISES DE L'ISÈRE



Les consignes sanitaires et de distanciation physique ont été établies par le gouvernement, et dialoguées avec la Conférence des évêques de France. L'épidémie de covid-19 n'est pas terminée. Merci de rester vigilant pour ne pas être diffuseur de ce virus, et pour protéger votre prochain, en respectant obligatoirement les consignes suivantes :



J'arrive avec mon masque à l'église et le garde durant toute la célébration (obligatoire dès 6 ans).



Je garde mon masque pour chanter.



Je frotte mes mains avec le gel hydroalcoolique disponible à l'entrée avant et après la célébration.



Je ne serre pas la main pour le geste de paix (je peux faire un autre signe à distance).



Je respecte la signalétique mise en place dans l'église.



Je reçois la communion dans la main.



Je m'assois aux places indiquées et reste à distance des autres fidèles.



Je ne forme pas de groupe devant l'église.